

# TABLE RONDE : LES ÉLUS FACE À LA CATASTROPHE : POUR UNE LOIRE + RÉSILIENTE



Dans un monde où les catastrophes naturelles et les crises se multiplient, la résilience des territoires face à ces défis devient une priorité absolue. La Loi MATRAS de novembre 2021 a marqué un tournant décisif dans l'approche française de la sécurité civile, en imposant un cadre renforcé pour la préparation de la solidarité et de l'entraide intercommunale et la réponse collective aux situations d'urgence. Les maires et les communes jouent un rôle déterminant pour assurer une réponse opérationnelle efficace en matière de secours et de sauvegarde des populations. Dans ce cadre, il revient aux maires d'informer activement les populations sur les risques majeurs, contribuant ainsi à la construction d'un territoire résilient.

**Objectif : comprendre les enjeux et les solutions autour de la nouvelle réglementation en matière de sécurité civile de solidarité communautaire.**

## Au programme :

- Décryptage des évolutions réglementaires : un focus sur les implications concrètes de la Loi MATRAS pour les collectivités et les dispositions d'information préventive des populations sur les risques majeurs pour les collectivités et les intercommunalités.
- Retours d'expérience : des témoignages inspirants d'élus locaux qui ont su mettre en place des initiatives de sauvegarde innovantes et efficaces, acculturation aux risques et solidarité communautaire.
- Échanges interactifs : des discussions approfondies sur les meilleures pratiques de planification, d'anticipation et de gestion des crises, ainsi que sur l'assurabilité des collectivités.

Les invités, membres de divers organismes reconnus pour leur expertise en gestion des risques, apporteront leurs témoignages, y compris des élus locaux engagés dans ce domaine.

Conférence gratuite, inscription obligatoire